



**PROCHE DE VOUS,**

**PROCHE DE CHEZ VOUS,**

Un agent des Impôts vient à votre rencontre pour vous expliquer votre taxe foncière.



En 2023, les avis de taxe foncière seront mis en ligne à partir du 30 août 2023, s'agissant des contribuables non-mensualisés et à partir du 22 septembre 2023 pour les contribuables mensualisés.

Un agent de la DGFiP accompagne le car France Services sur certaines communes du territoire, afin de vous informer et répondre à vos questions.

### Sans rendez-vous :

18/09 : Puybrun ((9H30 à 12H, puis 14H à 17H)

20/09 : Loubressac (9H30 à 12H) / Rocamadour (14H à 17H)

26/09 : Saint Sozy (9H30 à 12H) / Meyronne (14H à 17H)

29/09 : Mayrinhac Lentour (9H30 à 12H) / Tauriac (14H à 17H)

03/10 : Miers (9H30 à 12H) / Alvignac (14H à 17H)

06/10 : Carluçet (9H30 à 12H)